



« Cette année, je pars en colo ».

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports a le plaisir de vous informer du lancement de la campagne « Cette année, je pars en colo ».

Des aides financières, sous certaines conditions, sont disponibles pour permettre aux enfants de partir en séjours de vacances et de vivre des aventures collectives inoubliables

Le clip ci-dessous vise à susciter des échanges entre parents et enfants pour atténuer certaines appréhensions comme le moment du départ et ne retenir que les bénéfices nombreux apportés par les colos.

Cette campagne s'inscrit dans la continuité du lancement du Pass colo créé dans le cadre du pacte des solidarités.

le Pass colo, c'est une nouvelle aide allant de 200€ à 350€ pour faciliter les départs en colonies de vacances des enfants l'année de leurs 11 ans. il s'adresse, cette année, aux familles des enfants nés en 2013 et dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1500 €

Retrouvez toutes les informations utiles sur : <https://www.jeunes.gouv.fr/passcolo>

Ainsi, aux côtés de Colos apprenantes et des aides des CAF, le Pass colo vient non seulement enrichir le panel d'aides financières aux enfants les plus éloignés des loisirs collectifs avec hébergement mais également proposer à leurs familles un accompagnement tout au long de leurs projets de départs.



Liens utiles

[Lien vers le site du ministère](#)